

## LE PATRIMOINE DE CHATELUS LE MARCHEIX

### De l'époque antique au Moyen-Age

On ne peut aborder l'histoire de notre commune sans évoquer préalablement l'ensemble de l'évolution du peuplement sur les rives de la rivière du Thaurion. Ainsi, il est constaté qu'il y a eu une présence humaine dès le néolithique sur la commune de Ceyroux (Dussot, 1989). Un dolmen est effectivement érigé au lieu-dit "l'Age". Plusieurs tertres funéraires ont été également édifiés à l'âge de Fer sur la localité d'Augères (Dussot, 1989).

Cette occupation a dû jouer un rôle important dans la formation du complexe culturel du Puy de Jouer, sur la commune de Saint-Goussaud (Dussot, 1989). Ce sanctuaire de tradition indigène, fouillé en 1901 par l'abbé Dercier, comporte un fanum, un théâtre et plusieurs autres bâtiments. L'intérêt de ce lieu va se concrétiser par l'élaboration, à l'époque, d'un maillage routier assez dense qui franchit le Thaurion (Janicaud, 1946). La route qui le relie effectivement au lieu de culte de Tintignac franchit le cours d'eau, au lieu-dit La Barre sur la commune de Châtelus le Marcheix.

Châtelus le Marcheix possède à l'époque un peuplement. Plusieurs vestiges, notamment dans le bourg, ont été inventoriés. Deux autels antiques en granulite sont encore visibles. L'un d'eux porte une croix (Dussot, 1989). A la périphérie de ce pôle, a été exhumé un coffre à incinération au lieu-dit Arsouze. De nombreux artefacts gallo-romains ont aussi été récoltés à Beaumont près de l'étang et à Peyrusse à l'aplomb du moulin (Dussot, 1989).

Nous savons peu de choses sur notre terroir. Comment se sont-ils adaptés durant le Haut Moyen-Age? C'est simplement à l'aube de l'an Mil qu'il faut rechercher les premiers indices historiques. Même si nous manquons de preuves, on peut penser que sous la période carolingienne, notre espace est régit par le vicaire de Salagnac. En effet cette circonscription administrative réunie nos terres à son domaine (Deloche, 1861).

La première mention est plus tardive. Sur une chartre de l'abbaye de Bénévent, récemment fondée, le terme "Castelud" identifie notre contrée. A la même époque, ce territoire est régit par Arsceline, comtesse de Salagnac et son fils Elie, vicomte de Salagnac. A la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, ce dernier est à la tête d'une châtelainie. Le basculement entre "vicaria" et "châtelainie" n'est pas exceptionnel. Selon Boyer, les cadres administratifs carolingiens sont progressivement remplacés par de nouveaux pôles de pouvoirs que sont les châteaux. A Châtelus le Marcheix, la forteresse est située en aplomb du lieu de franchissement sur le Thaurion. Cette location est primordiale puisque ce guet est un point de passage obligé sur la voie gallo-romaine entre le Puy-de-Jouer et Tintignac pour atteindre la route Lyon-Saintes, la "via Lemovicana", en fait une étape vers Saint Jacques de Compostelle

### La châtelainie de Châtelus le Marcheix

Selon Champeval, il existerait à l'époque, une famille Marchès. Celle-ci aurait été en possession du fief et de sa châtelainie entre 1264 et 1390. Parmi ses membres, Aymérigot, dit "Tête Noire", bien connu pendant la guerre de Cent Ans, à la solde des Anglais, s'empara de nombreuses demeures fortifiées dans la Marche et le Limousin. C'est à cette époque que le château de Chalusset fut assiégé et pris par lui. En 1391, le capitaine des routiers, ce fameux Aymérigot, fut saisi, jugé et exécuté.

Après les Marchès, la seigneurie de Châtelus le Marcheix se trouva entre les mains des Foucault de Saint Germain-Beaupré qui s'étaient établis dès le XI<sup>ème</sup> siècle dans le Limousin et la Marche. Cette famille a fourni d'illustres personnages au royaume, plusieurs gouverneurs de la Marche et de grands chefs de guerre.

Cependant ces nobles vont vendre la châtelainie en 1512 à Jean de la Chassaigne. Le nouveau propriétaire rendit au roi en 1516 aveu et dénombrement de sa seigneurie de Châtelus. Il reçut la même année l'hommage et le serment de fidélité de Loys II Esmoingt, écuyer et seigneur de Villemonteix. Mais les deux seigneurs ne purent s'entendre au sujet de leurs droits respectifs de juridiction seigneuriale. Jean de la Chassaigne poursuivit Loys Esmoingt devant le sénéchal du Poitou parce qu'il avait par arrogance fait édifier un banc près du grand autel de l'église de Châtelus le Marcheix sur le même rang que le sien qu'il prétendait posséder et conserver en tant que seigneur de la baronnie de Châtelus. Loys Esmoingt dut reculer son banc de quatre pieds pour qu'il fût toujours en arrière de celui de Jean de la Chassaigne.

En 1516, Jean de la Chassaigne fit don de la baronnie de Châtelus le Marcheix à ses deux fils Pierre et Jean. Pierre fut homme d'église et céda à Jean sa part du fief. Parmi la descendance de Jean, on trouve Geoffroy de la Chassaigne qui lui aussi plaida longtemps contre Guy I Esmoingt (fils de Loys), écuyer et seigneur de Villemonteix, au sujet des droits honorifiques de bans seigneuriaux et du droit de sépulture dans l'église de Châtelus. Par un arrêté de 1609, il fut ordonné à Guy I Esmoingt de faire enlever les tombes mises par lui dans le cœur de l'église et de les transporter au-delà du grand autel (Boulaud 1932).

En 1591, deux des frères Esmoingt tenaient garnison dans le château de Châtelus. C'est à cette date, alors qu'on était en pleine guerre de religion dans la Marche et le Limousin que se place le siège du château et de l'église de Châtelus dont parlent les historiens. Après une courageuse résistance qu'opposa une poignée de défenseurs, le château tenu par les frères de Guy Esmoingt finit par tomber des assiégeants qui l'incendièrent. On dit que Gabriel Foucault qui était un des principaux chefs de l'expédition voulait s'emparer du château que sa famille avait possédé autrefois avant les de la Chassaigne

Des problèmes financiers semblent toucher la famille de La Chassaigne. En 1642, elle consent à vendre son bien à son meilleur ennemi François Esmoingt, seigneur et comte de Villemonteix, pour 1.200 livres. Si le contrat est bien signé entre les deux parties, la vérité est moins simple. Les Chassaigne paraissent plus que réticents. On le perçoit dans un autre acte daté du 2 septembre 1697. Cinquante ans après la première cession, les Chassaigne commencent à abandonner leurs droits de justice sur la baronnie.

Au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les Harley de Cely s'octroient la châtelainie. Ils mettent en bail leur bien le 19 novembre 1701. A cette époque, le château possède encore des bâtiments. Cependant l'acte ne mentionne que les édifices annexes: granges et autres étables entourant la forteresse. Cela n'empêche pas le comte Cely de rendre hommage au Roi pour sa baronnie en 1722 (Boulaud, 1932). En 1737, la totalité des domaines sont encore affermés pour une somme de 1.440 livres à Jean Lenoir, seigneur de Séjour et du bourg de Châtelus. A la veille de la Révolution, la ruine du château est possédée par les d'Alesme de Salvanet.

## **L'évolution du pouvoir ecclésiastique**

Selon Aubrun, le territoire est précocement christianisé. Un édifice connu sous le vocable de Saint Martin y est édifié (Remy, 2006). Ce serait donc une paroisse-mère qui serait contemporaine des autres unités martiniennes comme Jabreilles, Saint Martin de Charnac, Saint Martin de Terressus et Sauviat, toutes en relation avec une voie gallo-romaine de premier ordre: celle reliant Lyon à Saintes. Cet élément de communication semble ici avoir joué un rôle important dans l'évangélisation de cet espace qui, rappelons-le se trouve à proximité d'un lieu de culte indigène (Dussot, 1989)

Force est de constater que l'endroit est crucial pour l'évêché. Un texte du XII<sup>ème</sup> siècle nous apprend qu'il n'existe pas moins de trois sanctuaires dans la bourgade. Un autre bâtiment sacré sous le vocable de Saint Hilaire y est construit. L'épiscopat a la main mise sur cet endroit et lorsque les chanoines de Limoges fondent le monastère de Bénévent, en 1080, c'est tout naturellement que l'évêque, quelques années plus tard, dote la congrégation des églises de Châtelus le Marcheix. La chartre datée de 1128, mentionne ainsi les églises de Saint Martin, Saint Hilaire et la chapelle castrale Notre Dame.

La chapelle castrale est érigée en prieuré par les chanoines de Bénévent. A l'époque, a-t-elle l'agrément des seigneurs locaux, les Marchès ? Il est probable que ces nobles avaient l'intention de fonder et de développer une aire de peuplement à proximité du château. Ce schéma d'implantation est très fréquent en l'An Mil en Limousin. On peut y voir une politique de captation de cette catégorie de population mouvante associée au commerce

## **L'organisation du territoire**

Comme nous venons de le voir, l'origine de la paroisse de Châtelus le Marcheix semble être mérovingienne. A cette époque pour christianiser et canaliser la population locale, l'évêque fonde une église Saint Martin, prenant la fonction paroissiale et un autre édifice connu sous le nom de Saint Hilaire faisant office d'annexe.

L'émergence d'un castrum à l'orée du XI<sup>ème</sup> siècle et la construction d'une chapelle castrale, non loin de la forteresse, vont avoir comme conséquence d'augmenter le maillage ecclésiastique. C'est bien de trois édifices que l'évêque de Limoges dote le prieur du monastère de Bénévent. A partir de cette date, l'ensemble des paroissiens sont sous la responsabilité de cette congrégation.

A partir de la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, l'évêque réorganise son diocèse en créant une identité territoriale intermédiaire entre la paroisse et l'évêché, l'archiprêtre (Lecler, 1902). Bénévent est choisi pour devenir la poupe de ce vaisseau. Rassemblant quatre-vingt paroisses dont la nôtre; cette identité administrative gère les cures du sud de la Haute Marche. Notre assemblée de chanoines obtint aussi que leur prioré Notre Dame soit doté de la fonction de cure (Nadaud, 1903). Celle-ci aura cette charge jusqu'à la Révolution.

## **La paroisse de Châtelus le Marcheix**

Qu'en est-il de la population? Devant combien de communiant le prêtre de Notre Dame officie-t-il ? Selon les premières données dont nous disposons, le prieuré-cure rassemble deux mille chrétiens en 1770 (Nadaud, 1903). A titre de comparaison, Les Billanges regroupent mille six cents personnes et Jabreilles mille.





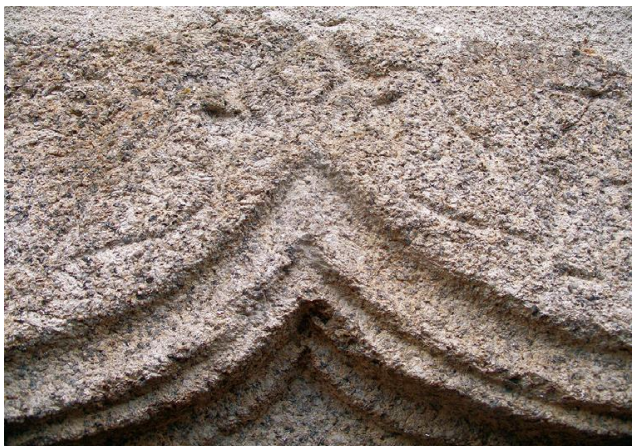
de rejoindre les villages de Chauverne et de Montsergue. Existait-il auparavant un gué à cet emplacement?

L'accès au site se fait plus aisément par le sud-ouest où un replat, large de 300 m, sert d'emplacement à l'église et au cimetière. La protection de l'éperon, dans sa partie sommitale, là où se trouve l'emplacement du château, aurait nécessité une fortification dont aucun vestige construit n'est visible aujourd'hui, mais, à l'ouest, un grand talus surplombe de 10 m environ le replat en direction du bourg.



voûtes sur croisées d'ogives en très bon état protègent un espace carré de 8 m de côté .

Il est difficile, à partir de ces données, d'avoir une idée précise de ce château. L'examen du cadastre napoléonien permet d'en reconnaître quelques caractéristiques. On y voit une forme rectangulaire de 60 mètres sur 30 m environ. Plusieurs personnes indiquent avoir vu, avec l'ancien cadastre, dans la mairie de Châtelus, un plan du château qui comportait 6 tours. Ce plan, qui n'a peut-être pas de réalité historique, n'a pas été retrouvé.



supportant une fleur de lys.

- façade de l'ancienne boulangerie : un linteau simple à fleur de lys. Devant cette maison, se trouvait un second linteau mouluré qui servait de banc. Il a disparu.

Il reste peu de traces du château dont l'emplacement semble marqué par une sorte de tumulus de 100 m de longueur pour 35 m de largeur, orienté nord-sud. Sur le côté est, on peut encore apercevoir le soubassement maçonné de l'un des angles qui dominait les barres rocheuses (c'est l'endroit le plus difficile d'accès pour la récupération des pierres). Dans la partie nord, tout a été récupéré jusqu'au socle rocheux, mais il demeure une cave dont l'entrée a conservé ses pierres de taille. Un escalier existe peut-être encore sous les décombres. À l'intérieur, deux

Plusieurs pierres provenant du château ou de l'église primitive se trouvent en réemploi dans le bourg de Châtelus ou à proximité :

- entrée nord du cimetière : angle d'une pierre sculptée prise dans le mur avec sur une face un visage humain et, sur l'autre, apparemment un chien mordant un croisillon.

- salle des fêtes : un linteau de fenêtre sur lequel sont gravées deux colombes

## L'église de Châtelus le Marcheix

Au cours des années, les églises subissent nombres de remaniements. Des travaux de fortification se développent lors de la guerre de Cent-Ans. Durant les secondes moitiés des XVème et XVIème siècles, les nobles et riches bourgeois veulent leurs chapelles privées et les font construire sans soucis de symétrie, en perçant les murs gouttereaux. Au cours du XVIIIème siècle, les églises sont négligées et peu entretenues.



Enfin au XIX ème siècle, les clochers murs sont détruits au profit de clochers charpentes. En Creuse la plupart des églises sont influencées par le "Style Limousin", qui se caractérise notamment par une nef unique et un chevet droit. On en distingue trois majeures : Chambon-sur-Voueize, La Souterraine, et Bénévent l'Abbaye. Il semblerait qu'à l'origine l'église de Châtelus le Marcheix était une église paroissiale, servant de chapelle au château féodal dont le

patronage appartenait à l'abbaye de Bénévent.

L'église est élevée en dehors du bourg sur un éperon brisé dominant la vallée du Thaurion. Le site stratégique a vraisemblablement eu une occupation de type castrale. Aujourd'hui, elle se retrouve au cœur du cimetière du village.



Ses dates de constructions sont : le XIIIème, le XIVème, et le XVIème siècle. Proche de l'emplacement du château féodal construit à la même époque, elle a dû être la chapelle de celui-ci avant de devenir église paroissiale à la place d'une autre détruite. L'église est sous le vocable de la Sainte Vierge, et en 1458 ses Saints patrons sont Saint Martin et Saint Hilaire.

L'église est composée d'une nef à chevet droit, dont la dernière forme le chœur. Au XIV ème siècle, a été réalisé un voûtement d'ogives retombant sur des culots sculptés de têtes humaines. Au XVI ème siècle, on a ajouté à la nef un bas-côté de même longueur que celle-ci. Ils communiquent par des arcades à tracé brisé aigu. Les quatre travées du bas-côté sont voûtées d'ogives retombant en pénétration dans des colonnes.

C'est au niveau de sa façade ouest que se dresse le clocher-porche à flèche en charpente et à plan carré. On accède au porche en franchissant une grande arcade au cintre brisé. Le portail se compose d'une double voussure à boudins, reposants sur des chapiteaux à motifs végétaux (certainement des feuilles d'acanthes) et crochets, formants frises, eux-mêmes reposent sur des demi-colonnettes. Les piédroits sont en ébrasement à ressauts. Ce type de portail, que l'on retrouve souvent en Creuse, est généralement daté du XIV ème siècle.





Les murs perpendiculaires encadrant le portail sont décorés chacun d'arcades aveugles moulurées qui retombent sur des culots sculptés de visages humains, avec au centre un médaillon à motif floral. Seuls les piliers formant les angles sont en pierre de taille, le reste du bâti est en moellon. On observe sur la face avant du clocher des signes dont il est difficile d'interpréter la symbolique avec certitude : on pourrait supposer des tâcherons, mais on en retrouve qu'à cet endroit, et leur disposition ne semble pas aléatoire.

A l'extérieur les murs sont percés par des baies en pleins cintre, et les voûtes renforcées par des contreforts en pierres taillées. En partie supérieure les façades sud et nord sont ornées de modillons. Certains sont sculptés.



A l'intérieur, les nervures des voûtes d'ogives retombent en méplat sur des culots à têtes humaines ; sur certains on retrouve des traces de polychromie. Sur le côté nord ce sont des têtes masculines et sur le côté sud des têtes féminines. Chaque clef de voûtes de la nef est ornée d'un médaillon. En première travée un personnage est représenté, en deuxième travée une rosace, troisième travée l'agneau Pascal et dans le chœur un autre personnage qui pourrait être la vierge et sur lequel il y a des restes de polychromies.

Dans le chœur la porte ouvrant sur la sacristie est ornée d'une accolade. Sur ce même mur nord, on peut observer les traces d'un escalier montant à une chaire, aujourd'hui démontée et entreposée dans le comble de la sacristie.



L'autel en pierre de taille est surélevé et est sans recherche d'ornements. Derrière lui une baie en plein cintre très élancée. Les nervures des voûtes d'ogives du bas-côté pénètrent dans des colonnes sans chapiteaux. Chaque travée est marquée par un profil brisé aigu auquel s'ajoute un doubleau massif et rectangulaire. Cette même composition qui marque le passage entre la nef et le bas-côté voit cet arc doubleau désaxé par rapport à l'axe de symétrie de l'arc brisé.



Comme dans la nef, chaque clef de voûte est ornée d'un médaillon : première travée, cercle divisé en quatre parties, deuxième travée un écusson, troisième travée, le calice et sa patène, et quatrième travée un écusson avec un lion.

Enfin d'un point de vue mobilier, on portera une attention à la statuaire. Et plus particulièrement à deux vierges sculptées. L'une est située dans la nef, elle repose sur une console simple et est surmonté d'un dais de style flamboyant. Cette vierge à l'enfant est une sculpture en pierre qui possède encore une bonne polychromie. La facture de la sculpture, le traitement du personnage ainsi que du plissé des vêtements, laissent à penser que cette sculpture en ronde-bosse frontale daterait du XVIème siècle.

L'autre vierge domine le bas-côté. Elle est posée sur un piédestal simple, qui est lui-même posé sur un autel en pierre de taille. Cette vierge debout au bras ouvert est en bois. Elle est représentée sur le globe terrestre avec le serpent à ses pieds. Il semblerait qu'à l'origine, c'était un bois polychrome